Le 2e groupe comprenait trois individus : Louis [illegible], 64 ans, [illegible], Paul Dalle, 39 ans, [illegible] assemble à Roubaix, rue des Fossés et Théodore Dubois, 56 ans, journalier à la Croix-Rouge.

Photographie Artistique et Industrielle
81, rue Desurmont, TOURCOING
Succursale de la Maison ELKAN, de Roubaix. — Spécialité de portraits de bébé par procédé instantané. — Les ateliers sont chauffés. 20.

CAISSE D'ÉPARGNE DE TOURCOING

Séance du 24 Décembre

Versements						
Tourcoing (D.)	163 déposants	dont	40	nouv.	24.849	
» (L.)	0	—	»	—	»	
Blanc-Seau.	4	—	1	—	1.059	
Croix-Rouge.	8	—	1	—	1.265	
Halluin.	3	—	1	—	409	
Linselles	3	—	1	—	1.140	
Roncq	6	—	»	—	1.277	
Bondues	1	—	»	—	20	
Bousbecque	4	—	3	—	695	
Neuville	6	—	»	—	1.708	
Mouveaux.	3	—	1	—	1.109	
Totaux.	200		48		33.658	
Remboursements						
Tourcoing (D.)	61 remb.	dont	11	nouv.	28.591	07
« (L.)	»	—	»	—	»	»
Blanc-Seau	1	—	»	—	12	»
Croix-Rouge	2	—	1	—	107	20
Halluin	»	—	»	—	»	»
Linselles	1	—	»	—	1.990	»
Roncq	2	—	1	—	1.307	03
Bondues	6	—	4	—	6.141	35
Bousbecque	6	—	1	—	2.001	»
Neuville	4	—	2	—	2.543	03
Mouveaux	2	—	»	—	2.180	»
	88		20		38.873	34

Administrateurs de service pendant le mois de novembre (2e quinzaine) :

A Tourcoing : MM. Eug. Dessaux, M. Cordier, G. Corniile.

Au Blanc-Seau, MM. V. Petit. — Croix-Rouge, J. Lallemans — Halluin, Wattel-Roy — Linselles, A. Wallart — Roncq, L. Vienne — Bondues, Glorieux — Bousbecque, L. [illegible], Lorthiois — Neuville, A. Delgecque, — Mouveaux, Jean-Baptiste Lenoucq.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Le Caissier,
L. LEDUC.

Les séances du 31 décembre et 1er janvier n'auront pas lieu.

WATTRELOS

Un incendie au Crétinier

Un incendie d'une certaine importance s'est déclaré mardi, vers huit heures et quart, dans une grange de la ferme Renard, au hameau du Crétinier.

L'immeuble incendié, construit en partie en briques et en partie en torchis, contenait la récolte d'avoine, du seigle en gerbes, de la *paille de seigle et divers instruments aratoires.*

Tout à côté se trouvait le poulailler comprenant 60 poules qui ont été complètement grillées.

C'est un domestique de M. Renard qui, le premier, a donné l'alarme ; aussitôt les voisins accoururent mais il était difficile d'organiser les secours ; peu après les pompiers volontaires de Wattrelos arrivaient sur les lieux du sinistre. Ils ne purent que préserver les autres dépendances de la ferme.

Ce n'est que vers onze heures qu'on put se rendre définitivement maître du feu et écarter tout danger.

Les dégâts sont évalués à environ 3500 francs couverts par une assurance de 36,000 *francs pour toute la ferme.*

Le service d'ordre était dirigé par le brigadier de gendarmerie Lescouffe, aidé de la brigade de Wattrelos et des gardes-champêtres privés de leur supérieur, M. Robert, en ce moment malade.

Remarqués sur les lieux : M. Henri Pollet, maire et de nombreux conseillers municipaux.

La cause du sinistre est jusqu'à présent inconnue ; mais l'on croit dans la ville à la malveillance, car c'est le troisième incendie qui se déclare à la ferme Renard, depuis le 14 décembre dernier ; à cette date c'est un hangar qui brûlait, le 25, un commencement d'incendie se déclara dans le grenier.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie de *Wattrelos.*

CROIX

Vol de volailles. — Dans la nuit du 25 au 26 décembre, des malfaiteurs inconnus se sont introduits dans la demeure de M. Floris Vincent, représentant de commerce, demeurant à Croix, rue du Trocadéro, et y ont enlevé 11 pigeons, 8 poules et 4 lapins.

Plainte a été immédiatement portée à M. Séguin, commissaire de police qui a ouvert une enquête.

Tapage nocturne et coups. — Dans la nuit du 25 au 26 décembre, vers 2 h. 1/2 du matin, le garde-champêtre Spriet, attiré par les cris : A l'assassin ! au secours, venant du côté de la rue de la Fontaine, descendit de sa chambre et se rendit à la hâte du *côté d'où* arrivaient ces cris.

Il se trouva en face du sieur Amédée Bauwens, âgé de 25 ans, trieur, en train d'administrer une volée à sa concubine, la nommée Marie Ducoront, âgée de 27 ans.

Cette dernière qui est mariée, et séparée de son mari, vit depuis un certain temps avec le sieur Bauwens.

WASQUEHAL

Résultats d'adjudications. — Mardi 26 décembre, de deux à trois heures de l'après-midi, diverses adjudications pour les deux années 1894 et 1895 ont eu lieu à la Mairie sous la présidence de M. Delourme Victor, maire, assisté de MM. Jules Courier, adjoint, et L. Franchomme, conseiller municipal.

Voici les résultats :

1° Travaux d'entretien des édifices communaux et fournitures pour le mobilier scolaire : Estimation, 3100 francs par an. Trois soumissions ont été déposées : celles de MM. Louis Lagache avec un rabais de 10 0/0 ; Désiré Leclercq avec un rabais de 11 0/0 : Louis Duvinage avec un rabais de 12 0/0. Ce dernier est déclaré adjudicataire.

2° Fournitures de charbon de terre aux écoles et à la Mairie, estimation 1200 fr. par an.

Deux soumissions ont été déposées : celles de MM. Arthur Barbieux, au prix de 19 fr. les 1000 kilg. et J.-B. Dufossez, au prix de 17 fr. les 1000 kilg. Ce dernier est déclaré adjudicataire.

3° Enlèvement des boues et fumiers des rues, sur la mise à prix de 250 fr., par an.

Trois soumissions ont été déposées : Celles de MM. Henri Dufossez au prix de 275 fr. ; J.-B. Dufossez, au prix de 225 fr. ; Louis Picavet-Franchomme, aux prix de 220 fr. Ce dernier est déclaré adjudicataire.

4° Confection des cercueils d'indigents sur la mise à prix de 9 fr. 50 pour les cercueils de grandes personnes et de 4 fr. 50 pour les cercueils d'enfants jusqu'à 10 ans, dans ces prix de cercueils, le coût de la fosse est compris.

Deux soumissions ont été déposées : Celles de MM. Désiré Leclercq au prix de 9 fr. 20 pour grandes personnes et 4 fr. 20 pour enfants ; et César Duponchelle, au prix de 8 fr. 95 pour grandes personnes et 3 fr. 95 pour enfants. Ces prix étant les plus avantageux, ce dernier est déclaré adjudicataire.

HALLUIN

Bris de clôture volontaire. — Le nommé Verscheure Julien, âgé de 27 ans, tisserand à Halluin, étant ivre, hier soir, vers onze heures et demie, a lancé une énorme pierre dans la porte vitrée de la maison habitée par le sieur Vanoverscheide Auguste, tisserand, à qui il en veut depuis longtemps et a commis des dégâts estimés cinq francs. La police informée a verbalisé contre ce mauvais sujet, déjà condamné.

Huit jours avant, un procès verbal de même nature avait été transmis contre lui au Parquet, cette fois il avait défoncé, à une heure du matin, les portes des maisons habitées par les sieurs Deroo Louis et Vanestc Auguste.

Ce dernier qui est âgé de 75 ans, a éprouvé une si grande frayeur, qu'il a été obligé de s'aliter. Les dégâts qu'il avait ainsi causés volontairement furent estimés à une vingtaine de francs.

Aliénation mentale. — Hier matin, vers onze heures, le commissaire de police était informé qu'un individu, qui venait d'être expulsé du territoire belge par la gendarmerie, se trouvait en face du bureau des douanes françaises et paraissait atteint d'aliénation mentale. Des agents ayant immédiatement amené cet homme au bureau, il fut interrogé mais conserva le mutisme le plus absolu, ils avait les yeux complètement hagards.

Des renseignements pris à Menin, il résulte que c'est un sieur Désiré Prouvost, âgé de 35 ans, natif de Roubaix, expulsé par ordre du Directeur général de la sûreté belge.

Ce malheureux qui ne possédait absolument rien et était même à peu près nu, a été examiné par M. le docteur Pierchon qui a conclu à son internement immédiat dans une maison d'aliénés.

Voies de fait. — Un mauvais garnement d'Halluin, Victor Nuyttens, âgé de 20 ans, fraudeur de profession, plusieurs fois condamné, rencontrant hier soir, vers neuf heures, rue de Lille, la demoiselle Maria Graye, âgée de 18 ans, tisserande à Halluin, qui rentrait paisiblement chez elle, l'a saisie à la gorge, renversée dans la boue et frappée à coups de poing. Nuyttens avait pris cette personne pour une autre dont il veut se venger depuis longtemps.

La police lui a dressé un procès-verbal en règle.

RONCQ

Exploit d'un ivrogne. — Dans la journée de lundi dernier, un nommé Ernest Théophile Colombier, âgé de 23 ans, domestique de *ferme*, à Tourcoing, se trouvait à l'estaminet du « Pigeon bleu. » Cet individu, qui était un peu pris de boisson, a assis sur un poêle sous prétexte de la réchauffer une petite fille de trois ans et demi, nommée Germaine Velge. Aux cris poussés par la jeune Velge, des consommateurs sont intervenus aussitôt, mais la malheureuse enfant était déjà atteinte d'assez graves brûlures aux fesses et aux cuisses. Elle a reçu les soins du Docteur Galissot, qui a déclaré que ces brûlures occasionneront à la victime une indisposition pouvant durer une quinzaine de jours.

L'inculpé a été arrêté dans l'après-midi par la police. De nationalité belge et incorporé au 2e régiment de chasseurs à pied, en garnison à Mons, Colombier a déjà déserté deux *fois son régiment. Il* a été mis à la disposition du parquet de Lille.

Mendicité. — La police vient aussi d'arrêter sous l'inculpation de mendicité un nommé Jean-Baptiste Lernould, âgé de 36 ans, chiffonnier, demeurant rue des Rosaires, à Halluin.

Cet individu n'en est pas à son coup d'essai, car il a déjà été condamné cinq fois pour mendicité.

LILLE

Les dévaliseurs de châteaux

Sommers et Schimansky ont fait, dans notre région, des émules qui opèrent sans trêve, ni merci. Avant de parler de leurs nouveaux exploits, disons quelques mots des vols récents.

A Thumesnil

Nos lecteurs se rappellent le vol qui a été commis dans la propriété de M. Marchand, fabricant de vernis. La police serait, paraît-il, sur la trace des malfaiteurs. Ils ont passé vendredi soir vers dix heures et demie par la porte d'Arras avec une balladeuse chargée de matelas, entre lesquels se trouvaient placés les cadres, glaces et autres objets.

Comme la voiture s'est dirigée vers la rue de Bapaume, on a tout lieu de supposer que les voleurs habitent le quartier de Wazemmes.

A Mons-en-Barœul

Samedi matin, vers dix heures, M. Mallet, débitant au *Grand Trocadéro*, route de Roubaix, 132, a constaté la disparition d'une balladeuse que M. Degoerdt, un de ses voisins, remisait dans sa cour. *Il en avertit les* gardes et ceux-ci retrouvèrent, à environ 200 mètres de l'estaminet, dans un champ longeant la route, la brouette qui a servi à transporter les objets volés chez M. Barbe. On suppose que les voleurs ont trouvé ce véhicule beaucoup plus commode pour eux.

A Haubourdin

Dans la soirée de mardi, vers cinq heures et demie, M. J.-Bte Miquet, 20 ans, fils du jardinier de M. Paul Crépy, se dirigeait vers un hangar pour y remiser ses outils, quand il aperçut un individu caché derrière la porte.

Sans perdre son sang-froid, le jeune homme menaça l'individu de son rateau, tandis qu'il appelait son père à l'aide. L'individu menacé leur dit alors : « Ne frappez pas, nous sommes *cinq.* » *En entendant ces mots, M. Miquet* père appela un autre de ses fils et lui cria : « Vas chercher mon fusil. S'ils sont cinq, je vais leur faire leur affaire. »

L'individu changea tout-à-coup d'attitude et dit : « Ne me faites pas de mal ; je dirai tout. » On alla chercher le garde champêtre *M. Poire*, qui s'assura de l'individu et apprit de lui qu'il s'appelait Louis Valenducq, 30 ans, domestique de ferme à Haubourdin. Quant aux noms de ses complices, il refusa de les nommer, malgré la promesse qu'il avait faite. Il a été conduit hier après-midi à la maison d'arrêt de Lille.

Le Parquet, représenté par M. Dassonville, juge d'instruction, et son greffier, M. Duparcq, s'est transporté à Haubourdin dans la propriété de M. Crépy, où il a relevé de nombreuses traces de pas dans le jardin, ainsi que des marques d'escalade au mur de clôture, haut d'environ 2 mètres 50. D'après ces constatations, on est certain que les malfaiteurs étaient plusieurs. Dans les recherches, on a retrouvé également un foulard.

Au faubourg d'Arras

Dans la nuit de mardi à mercredi, c'est dans la propriété de Mme veuve Vandervinck rue du faubourg d'Arras, que les malfaiteurs ont opéré.

Comme à Mons-en-Barœul, chez M. Barbe, ils ont brisé un volet et un carreau pour s'introduire dans la maison. Là, pas une porte, pas un meuble qui n'ait été fracturé ; tous les tiroirs ont été bouleversés au rez-de-chaussée, ainsi que les literies au premier étage.

Finalement, ne trouvant pas sans doute ce qu'ils cherchaient, les voleurs se sont retirés en emportant une boucle d'oreille en or, du linge et divers autres objets.

La justice informe.

Les Incendies

RUE DE THIONVILLE

Hier vers midi, Mme Scrive, ménagère, habitant le second étage du n° 56 de la rue de Thionville aperçut une épaisse fumée qui sortait de la fenêtre entr'ouverte de Mme Douai, locataire du 1er.

La pompe à vapeur et les pompes à bras furent aussitôt amenées sur les lieux et après quelques instants tout danger était conjuré. La pompe à vapeur n'eut même pas à fonctionner.

Une boite de papier placée sous la table avait seule été consumée et le plancher était à peine atteint.

Cependant certaines personnes du quartier ayant accusé le fils de Mme Douai, âgé de 18 ans, d'être l'auteur du sinistre, M. Marion, commissaire de police du 2me arrondissement ouvrit une enquête.

Il fit amener devant lui le fils Douai. Interrogé celui-ci, déclara avoir percé la boite de papier, avec un tisonnier rougi au feu pour en faire sortir une petite souris qui s'y était réfugiée. Puis la souris, placée par ses soins, dans une cage, il avait quitté la chambre, laissant le tisonnier sur le plancher. De là l'origine du feu.

M. Marion, ayant controlé les dires de Douai, reconnut son innocence et le fit remettre immédiatement en liberté.

RUE DES BONNES-RAPPES

Plus tard, vers sept heures, on annonçait un nouvel incendie chez M. Dupont, rue des Bonnes-Rappes, 5.

Il n'y eut là, heureusement, qu'un *commencement d'incendie.* Le feu s'était déclaré dans la cave occupée par trois marchands ambulants, MM. Gulluy Edouard, place aux Oignons, 7, Emile Maréchaux, rue des Trois-Mollettes, et Maria Marotte, rue du Gard. La cave contenait de la mercerie, de la ferblanterie et des sabots.

La pompe à vapeur, immédiatement *amenée sur les lieux, éteint l'incendie en moins* d'une heure.

Les dégâts s'élèvent à une centaine de francs.

On ne sait à quoi attribuer la cause du feu.

Les vols. — Pierre Clerckx, 33 ans, gantois, joint à la profession de tailleur d'habits celle, non moins lucrative, de voleur. A l'heure présente, il a fui notre ville, après avoir fait main basse sur 4 obligations de 100 fr. de la ville de Bruxelles et une montre en argent, qui appartenaient à M. Goemine, son beau-frère. En attendant qu'il revienne (après avoir dissipé le produit de son vol), se faire pincer par la police, celle-ci a dû se contenter de dresser un procès-verbal à sa charge.

Clerckx a fracturé avec un tisonnier la malle de son beau-frère qui était descendu chez lui, rue St-Sauveur, 30, pour se placer à Lille. La plainte a été déposée par Mme Clerckx et son frère le garçon de café. Le voleur est parti avec deux de ses enfants à Gand.

— Hier soir, les cris : au voleur ! mettaient en émoi les habitants de la rue de Paris ; en même temps qu'on voyait fuir un homme suivi de près par un autre. Voici ce que c'était :

M. Constant Couteau, cordonnier, rue de Paris, 264, avait constaté la disparition de deux paires de chaussures à son étalage, depuis quinze jours. Pour pincer le voleur, il usa d'un stratagème : il passa dans une paire de bottines un fil de fer correspondant à la sonnette.

De sorte qu'hier, l'individu qui vint pour le voler (sans doute toujours le même), ne put enlever les chaussures et donna lui-même l'alarme. M. Couteau bondit hors de son domicile et poursuivit le voleur à travers la cour des Sots, la rue des Etaques et la rue du Bois St-Sauveur, en criant comme nous l'avons dit.

Le public, qui s'était amassé, livrait bénévolement passage au voleur qui se serait échappé sans l'intervention de deux braves militaires du 16e chasseurs.

Conduit au poste du 4e arrondissement, l'individu déclara se nommer François Didden, 19 ans, sans profession, rue de Flers, cour Menu 25. Il a avoué sa tentative de vol ; il a donc été maintenu.

Abus de confiance. — MM. Calbire, Marc et Noiret, constructeurs mécaniciens, ont déposé entre les mains de M. le Commissaire de police du 6e arrondissement une plainte en abus de confiance contre Alfred Gilson, représentant de commerce à Tourcoing. Celui-ci avait réussi à se faire adresser par cette maison pour environ 835 fr. de marchandises ; puis n'avait plus donné signe de vie.

Procès-verbal a donc été dressé à la charge de Gilson.

LE NORD

La tentative de vol de Lomme

Nouveaux détails

Nous avons recueilli de nouveaux détails sur la tentative de vol avec effraction que nous avons annoncée hier :

M. Mangé, boulanger, *demeure sur la* grand'route de Canteleu en face de la maison de son beau-père qui habite seul. Mardi vers dix heures, il fut réveillé par ce dernier qui lui raconta qu'il venait de rentrer pour se coucher et qu'au moment de déboucler sa jambe de bois (il a été amputé il y a 5 mois) il avait aperçu près de son lit une paire de grosses bottines qui devaient appartenir à un voleur introduit dans la maison. » M. Mangé *s'habilla en toute hâte, demanda l'aide du voi*sin, M. Louis Plateau et à deux ils entrèrent dans la maison. Ils trouvèrent blotti derrière un meuble dans une pièce voisine de la chambre à coucher du père, un individu qui fit d'abord mine de se défendre, mais fut rapidement maîtrisé et ligoté.

Le garde champêtre n'est arrivé qu'une heure après et n'a contribué en rien à l'arrestation du voleur.

Celui-ci a déclaré qu'il avait pénétré à sept heures et demie dans la maison en brisant un carreau de la façade. Il était sorti de la maison centrale de Loos depuis quelques jours seulement.

Ascq — Aujourd'hui auront lieu, à Templeuve (Belgique), les funérailles de l'abbé Dillies, l'ancien curé d'Ascq qui faillit être victime de Baillet et Dutilleul.

M. l'abbé Dillies, ordonné en 1829, était âgé de 88 ans. Il était né en 1806 à Lannoy, il avait fait ses humanités au lycée de Lille. Il entra ensuite au grand séminaire de Cambrai où il fit ses études ecclésiastiques.

Ordonné prêtre en 1829, il fut nommé vicaire à Saint-Maurice à Lille, puis curé à Pallencourt, enfin curé à Ascq en 1840. Il occupa ce poste jusqu'en octobre 1892. A la suite de l'attentat, sa santé ne lui permettant plus d'exercer le ministère il s'était retiré à Templeuve (Belgique), dont son oncle avait été doyen à la suite de la révolution.

SPECTACLES & CONCERTS

Soirée chantante. — La soirée chantante organisée au profit d'une famille nécessiteuse, a eu lieu dimanche 24 courant chez Mme Mora, estaminet de la Brasserie du Fresnoy, 79, rue de Rome.

MM. Gaston Morvillier et Victor Derue, les organisateurs de la soirée, remercient les personnes qui ont bien voulu prêter leur concours et particulièrement MM. Georges Demaertelaire, Arthur Versaghem et Lalouette.

Nous donnons ci-dessous les numéros gagnants, les lots pourront être réclamés jusqu'au 10 janvier ; passé ce délai, ils seront acquis à l'œuvre.

116 210 460 148 647 451 284 216 486 495
114 52 452 68 865 206.

A CHAQUE ÉCHÉANCE
S'adresser pour toucher
TOUS COUPONS
AU
Comptoir National d'Escompte
DE PARIS
A ROUBAIX
30, Grande-Rue ;
A TOURCOING
79, rue de Tournai.

PAR LES TEMPS FROIDS ET HUMIDES
ne prenez d'autres apéritifs que l'excellent VIN de
BANYULS-TRILLES
exceptionnellement recommandé par le corps médical
en raison de ses propriétés fortifiantes et digestives.
Nous en conseillons un usage quotidien à toutes les personnes qui se contentent pas notre produit, et particulièrement aux dames, aux enfants et aux tempéraments délicats.
Ils ne tarderont pas à ressentir les effets prodigieux de ce cordial déjà si apprécié par ses nombreux et fidèles consommateurs.
DANS TOUS LES CAFÉS
et chez les entrepositaires. — Exiger l'étiquette sur la bouteille.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 27 décembre 1893

LILLE

Diffamation. — Le tribunal a rendu hier son jugement sur le procès en diffamation intenté par M. Dutrieux, de Lille, à MM. Rudeau, Garemon et Nadaud, procès plaidé à fond à l'audience de mercredi dernier.

MM. Rudeau et Garemon, directeurs du *Paris-Pédale*, sont condamnés, l'un comme auteur et l'autre comme responsable de la publication d'une lettre injurieuse pour M. Dutrieux, chacun à vingt-cinq francs d'amende et solidairement à cinquante francs de dommages-intérêts.

M. Nadaud, directeur du *Nord-Cycliste*, poursuivi seulement pour avoir relaté le différend entre MM. Dutrieux et Rudeau, sans toutefois publier la lettre injurieuse, est condamné cependant à seize francs d'amende et à cinquante francs de dommages-intérêts.

M. Garennes, directeur du *Paris-Pédale* est en plus condamné pour avoir publié une chanson diffamatoire, à 50 francs d'amende et 50 francs de dommages-intérêts.

Le tribunal ordonne que le jugement sera inséré dans le plus prochain numéro du *Paris-Pédale* et du *Nord Cycliste*.

Nous apprenons que notre confrère et ami, Gaston Nadaud, fait appel du jugement le concernant.

Me COURANT.

Tribunal Civil de Lille

Audience des criées

Dans son audience du mercredi 27 décembre 1893, le tribunal civil de Lille a prononcé les adjudications suivantes :

Une maison, sise à Lille, rue Henri-Kolb, n° 15, à usage de boulangerie, et 1 are 06 centiares de fonds et cour. Mise à prix : 18,785 fr. Adjugée pour 18,000 fr. à M. Bulleau.

2 hectares 38 ares 21 centiares de terre à labour, sis à Wavrin, se divisant en deux lots comme suit :

1° Un hectare 92 ares 70 centiares de terre en labour, sis à Wavrin, au lieu dit « la Grasse Poule ». Mise à prix : 9,570 fr. Adjugés à M. Gedron pour 9,575 fr.

2° 35 ares 44 centiares de terre en labour, sis à Wavrin, au lieu dit « l'Epinette et la Pierrette ». Mis à prix : 2,217 fr. Adjugés pour la mise à prix à M. Bulleau.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Roubaix. — Bur. 7 h. 1/2. Rid. 8h. — Jeudi 28 décembre, représentation municipale subventionnée.

MANON

Opéra-Comique en 5 actes et 6 tableaux, paroles de MM. Henri Meilhac et Philippe Gille, musique de J. Massenet.

1er tableau, La grande cour de l'Hôtellerie d'Amiens — 2e tableau, L'appartement des Des Grieux — 3e tableau, La promenade du Cours la Reine — 4e tableau, Le parloir de St-Sulpice — 5e tableau, L'hôtel de Transylvanie — 6e tableau, La route du Havre.

Au 3e acte, la Gavotte, par les dames du ballet. Prix des places ordinaires. — Bureau de location pour toutes les places chez M. Jubé, rue de la Gare.

CONVOCATIONS

Concordia-Harmonie. — Les membres de la «Concordia-Harmonie» sont instamment priés de ne pas manquer à la répétition de vendredi prochain en vue de l'exécution à faire le dimanche 31 courant, à la messe de midi à l'église Ste-Elisabeth, des morceaux suivants qui seront exécutés :

1. Val d'Andore, ouverture (Halévy) ; 2. Fantaisie sur le Prophète (Meyerbeer).

La Société des anciens soldats accompagnera la «Concordia» à l'église pour faire bénir son nouveau drapeau.

PETITE CORRESPONDANCE

M. Amédée C. à Roncq. — Vous êtes redevable de 0.30 cent. pour port, veuillez nous les faire parvenir en timbres-poste.

LE FACTEUR.

Etat-civil de Roubaix

Du 27 décembre

Naissances. — Norra Adolphe, rue Bernard, cour Demarcq, 13 — Dubois Victoria, rue Charlemagne, 21 — Shepherd Berthe, rue des Arts, 161, chez la veuve Deloigne — Vanoutryve Marie, boulevard de la République — Roxant Remy, rue des Fossés, 28 — Dubois Eléonore, rue Wagram, 15 — Schamp Henri, rue Rollin prolongée, maison Jacquard — Verbeke Edouard, rue Grétry, 46 — Laureau Auguste, rue Durho, cour Tiberghien — Rosse Eugène, rue Perche, 48 — Lefebvre Louis, rue Beaurewaert, 34 — Simont Louise, rue de Soubise, 44.

Décès. — Albertine Wils, 11 mois, rue Jacquard, cour Maurel, 11 — Ghesquier Alphonse, 3 ans, rue Charlemagne, 20 — Julie Debavoye, 48 ans, rue Fontenoy, 140 — Zélie Roy, 20 ans, rue Lannoy, 73 — Jeanne Cuyvers, 1 an, Hôtel-Dieu — Cordule Dejode, 2 ans, Hôtel-Dieu — Georges Desreumier, 4 mois, rue Lannoy.

Etat-civil de Tourcoing

du 27 décembre

Naissances. — Jean Carton, rue de Mouveaux — Noël Barbe, rue Jambon — Charlotte Wattelier, rue des Piéta.

Décès. — Jules Vanneste, 15 jours, rue du Riez — Anicet Ferlein, 79 ans, Hospice Général — Blanche Desmarest, 8 mois, rue Trois-Pierres — Denis Delescluse, 63 ans, garçon de recettes, rue Dhavé — Gabrielle Lanselle, 13 ans, rue Verte — Emélie Watine, 18 ans, bobineuse, rue Prince.

Etat-civil de Mouveaux

du 11 au 18 décembre

Naissances. — Hélène Desobooter, Les Bœufs ; Fernand [illegible], La Planette ; Jean-Louis Duchy, Le Fresnoy.

Mariages. — Désiré Arthur Renard, 21 ans, cordier et Adeline Decottel, 26 ans, journalière — [illegible] — Jean-Baptiste Desnoulet, [illegible] Lorthiois, 19 ans, bobineuse.

Décès. — Néant.

BONS PANAMA
LOTS du CONGO
Délivrés au comptant ou à terme avec facultés de revente aux conditions particulières par la Maison
J. BULTÉ
Comptoir de Change
ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX
ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables
Exécution rapide de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.
Souscription aux Emissions. Versement Conversions.
Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'échéance.
BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES
Achat et Vente d'Actions de Charbonnages.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 décembre 1893.

Le marché de la rente française est calme. Les transactions n'ont aucune ampleur et les cours ont une tendance à fléchir.

Le 3 0/0 reste à 98 32.

[illegible]

[illegible] se négocie à 78 75. [illegible] ne donnent lieu qu'à un petit nombre d'échanges.

La Banque de France ex-coupon 61 fr. net se traite à 4090.

Le Crédit Foncier cote 1036 25. Les demandes d'obligations foncières et communales à lots ne se [illegible].

On traite le Crédit Lyonnais à 771 25.

Le Comptoir National d'Escompte est à 492. L'établissement ouvrira à partir du 1er janvier deux nouvelles succursales [illegible]. Ces agences succèdent à une des maisons [illegible] de Banque qui a cédé sa clientèle au comptoir.

La Société Générale est demandée à 462 50.

Les obligations 3 0/0 des Immeubles de France cotent 364. Les 4 0/0 sont à 480.

[illegible] à 575.

L'obligation Nord-Est nouvelle se côte à 448 25. Les nombreuses demandes en obligations (1re série) des eaux de Pavonne à 257 50 et 254 75.

L'obligation des Chemins Economiques finit à 416 50.

A. PAJOT & CH. LEFEBVRE
COMPTOIR DE CHANGE, FONDÉ EN 1870
Siège Social :
LILLE, RUE NATIONALE, 69 bis
Succursales :
ROUBAIX, 6, rue de la Gare. | LILLE-WAZEMMES, Rue Gambetta, 1er.
Achat et Vente à forfait de tous titres de négociation courante. Argent contre titres.
Vente de toutes Obligations à lots avant le tirage avec engagement de les racheter dans les cinq jours qui suivent le tirage, moyennant une commission variant suivant le montant des lots.
Ordres en Bourse, Lille, Paris, Bruxelles, Amsterdam. | Aux tarifs les plus réduits.
Paiement de coupons, transferts, conversions, renouvellement de feuilles de coupons.
Vérification des listes de tirages.
Renseignements sur toutes valeurs. | Service gratuit.
Souscriptions aux émissions publiques avec facilités de paiement et combinaisons particulières suivant l'importance des souscriptions.

BOURSE DE LILLE

du 27 décembre 1893

EMPRUNTS (Villes et départements)

Lille 1893 (obl. 500) 502 fr. 50

ACTIONS ET BANQUES DIVERSES

Léon Brouta et Cie (Anc. Delgatte Cie, a. t. p.) 555.

FORGES ET HAUTS-FOURNEAUX

Denain et Anzin (a 500 t. p.) 413.75.

CHARBONNAGES (Actions)

Aniche le 1/12, 9140 — Anzin le 1/100 de denier, 4400 — Bully-Grenay le 1/6, 2675 et 2650 — Courrières le dixième 3700 — Dourges, actions de 1000 francs, 7000 — Lens, centième d'action, 245 — Maries 70 0/0, 15550 — Ostricourt, actions de 500 francs, 505.

Anvers, 27 Décembre.

Peignées françaises de la Plata

En disponible, il a été traité 11 balles de Plata en suin et 60 balles Australie.

Contrat A

Juin, 0.00 0/0 ; juillet, 0.00 0/0

Peignées allemandes de la Plata

Janvier 425 0/0 ; février 427 0/0 ; mars 430 0/0 avril 432 0/0, mai 435 0/0, juin 445 0/0, juillet, 445 0/0, août 447 0/0, septembre 450 0/0, octobre 452 0/0, novembre 452 0/0, décembre 000 0/0.

Vente 85,000 kilos.

Marché calme.

MARCHÉ LINIER

Lins. — Moins d'affaires que les semaines précédentes par suite du peu d'offres que font les vendeurs et aussi des hauts prix demandés sur tous les genres.

Fils. — Même situation que la semaine dernière. Prix très fermes et vendeurs réservés.

Toiles. — Petit courant d'affaires comme d'habitude, à fin d'année, les acheteurs paient les prix demandés sachant bien que les fabricants ne suivent que de loin la hausse des matières.

Jutes. — Le brut a monté d'une livre cette semaine à Calcutta, il a regagné, par ses hausses successives, tout le terrain perdu il y a quelques mois, aussi les filés sont-ils tenus très fermes. La demande est bonne.

X...

MAUX D'ESTOMAC
Digestions difficiles, Pituites, Maladies du foie
GUÉRISON ASSURÉE
PAR LA POUDRE
Trésor de l'Estomac
de H. COUVREUR, pharm.-chimiste
Cette poudre d'une efficacité étonnante a reçu l'approbation de tous les médecins qui l'ont employée.
PRIX DE LA BOITE : 2 fr. 50
S'adresser pharmacie COUVREUR, 20, rue Neuve, à Roubaix. 5022

PLUS DE CHAUVES
Ni de CHEVEUX GRIS
[illegible]
REPOUSSE ET CROISSANCE DES CHEVEUX
[illegible] Chutes par la
POMMADE QUINIQUE LECHAUX
[illegible]
Dépôts : Lille : Parfumerie Selle, rue de Paris [illegible] ; Roubaix : Plessen, parfumeur ; Tourcoing : [illegible] ; Valenciennes : Sabin-Boulet, pharmacien ; [illegible], parfumeur.

CARTES
DE
VISITES
Sur Bristol............ 1f. 45
Sur Ivoire supérieur..... 2f. »
Voir spécimens à la 4e page

REVUE HEBDOMADAIRE

Lille, 27 décembre 1893.

Température. — Nous sommes dans la saison des plus grands froids, mais jusqu'ici pas le moindre froid, pas le moindre symptôme d'hiver. Nous jouissons depuis quelques semaines d'une température qui n'est pas de saison ; [illegible] vent ensoleillée ; aussi faut-il craindre quelques imprudents bourgeons qui, prenant l'éveil, se montrent [illegible]. De reste, personne ne se plaint de ce contre-temps ; les malheureux, surtout, y trouvent leur compte.

Blés indigènes. — Aucune variation dans les prix non plus que dans la situation générale. Nous sommes d'ailleurs dans une période de fêtes toujours [illegible] [illegible] la bimbeloterie, et il faudra maintenant attendre la quinzaine de janvier pour qu'on en revienne aux affaires sérieuses.

Blés roux 19 à 19.50 le quintal et blancs de 19.50 à 20.50 rendus aux usines.

Blés exotiques. — Pour les raisons précitées, le même calme existe sur les blés étrangers dont il ne se traite que de rares affaires aux prix précédents, peut être à 0.10 ou 0.15 de moins sur certaines [illegible]. C'est ainsi que cet incident et l'importune question des droits après avoir réveillé l'article, le fait actuellement retomber dans sa précédente torpeur.

On côte les blés d'Australie disponibles, 21 00 à 21, les Californie, 20.50 à [illegible] ; Red [illegible], 20, 40 ; Club, 20.25 à 20.50 ; Walla, 20, 15 ; Kurrachee, 19.25 et Plata 19.75 à 20. Tout acquitté Bord ou wagon Dunkerque.

Farines. — Vente difficile sans variation dans la côte qui reste fixe de 25.50 à 27.50 suivant système de fabrication et marque.

Graines grossières. — Les transactions sur tous les articles de cette catégorie se ressentent des fêtes, mais les prix ne fléchissent sur aucun, ce qui est de bon augure pour la reprise en janvier.

On côte le maïs Plata 14 Dunkerque et le Danube 14.50 ; seigle peu offert à la parité de 15.25, Lille ; orges de Russie [illegible] 13.75 ; Bretagne 17.25 à 17.50 et Algérie 17.15 Dunkerque. Avoine de pays 20 et étrangères de 16.75 à [illegible], suivant nuance, poids et provenance. On traite surtout les avoines de Russie [illegible] varient de [illegible] à 17.50 Dunkerque ; les avoines du haut pays [illegible] surtout de la [illegible].

A. [illegible]

BOURSE DE BRUXELLES

Emp. 3 1/2 s. I.	—	—	Brux. lib. 1886.	105	—
— sér. II.	102	70	Nom. libéré 1886.	—	—
— sér. III.	102	50	Ostende à pr...	—	—
— 3.	101	30	— 1877 A.	—	—
— 2 1/2.	96	75	— 1883 B.	—	—
Annuités 4 1/2.	—	—	Tournai 1874...	—	—
— 4.	—	—	— 1886 3 1/2.	—	—
— 3.	100	25	Gand 1868.	113	12
Gr. com. 4 1/2.	117	75	— 1880.	103	37
— 4.	118	—	— 1883.	—	—
— 3.	99	90	Liège 1853.	99	—
— 3 pc 1861.	118	75	— [illegible]	[illegible]	—
— 3 pc 1868.	105	75	— [illegible]	[illegible]	—
Anvers 1887 lib.	106	50	— 1874.	103	75
Anv. libéré 1887.	—	—	— 1879.	103	25

LILLE 26 Déc. — Marchés aux bestiaux.

Espèces	Amenés	Vendus Lille	app.	Pr. au kil. sur pied 1re q.	2e q.	3e q.
Bœufs	201.	135	66	0 88	0 83	0 67
Vaches	377	67	210	0 83	0 78	0 59
Taureaux	65	43	22	0 78	0 68	0 59
Veaux	236	191	45	1 35	1 10	1 05
Moutons	169	144	25	» 93	0 83	» »
Porcs	68	34	34	1 05	1 »	» 95

BOURSE DE PARIS

3 o/o comptant.	98 30	Sud.	252	—
3 o/o à terme.	98 32	Fives-Lille.	550	—
3 o/o amort. compt.	99 10	Lille-Béthune.	[illegible]	—
3 1/2 Am. comp.	105 25	Picardie-Flandr.	450	—
4 1/2 83 terme.	105 25	Bons de la Presse	11	25
Ville de Paris.		Panama action	—	—
Oblig. 1855-1860.	573 —	— 5o/oobl.	[illegible]	—
1865 4 o/o	545 —	— 4o/oobl.	20	—
1869 3 o/o.	431 50	— 3o/oobl.	[illegible]	75
1871 3 o/o	491 —	— 6o/oobl.	31	75
Id. quarts 3 o/o	113 —	Suez actions	2725	—
1875 4 o/o.	543 75	— délégations	630	—
1876 4 o/o	543 —	— parts fond.	1140	—
[illegible] 3 o/o	415 —	— [illegible] civile	[illegible]	—
Id. quarts	107 50	Gaz de Paris.	1392	—
Ville de Lille 1863	115 —	Omnib. Paris	1049	—
Id. 1868	109 50	Russe 1880	98	90
Marseille 77, 3 o/o	410 —	— 1889	100	50
Dette Tunisienne	— —	— 4 o/o cons	100	25
Banq. de France	4087 50	Egypte unifiée	101	90
Banq. Escompte	45 —	Extér. Espagne	63	25
Banque de Paris	642 50	4 o/o Hongrois	96	—
Compt. d'Escom.	493 —	5 o/o Italien	[illegible]	[illegible]
Crédit Foncier	1041 —	Portugais 3 o/o.	[illegible]	[illegible]
Dynamiteesnt.	492 —	4 o/o Turc.	22	72
500 fr. 4 o/o.	491 25	Banq. I. Autrich	537	50
10mes 4 o/o.	— —	Banq. Ottomane.	592	50
500 fr. 3 o/o.	— —	Autrichien	[illegible]	50
10mes 3 o/o.	— —	Lombard	[illegible]	—
500 fr. 18.. 3 o/o	— —	Nord Espagne	108	—
Commun. 3 o/o	— —	Saragosse	140	—
Id. 5es. 3 o/o	— —	Portugais (act.)	55	—
Id. 1879 4 o/o	— —	Helléniques [illegible]	165	—
Fonc. 1877 3 o/o	399 —	C. fer Lyon 3 o/o	[illegible]	—
Comm. 1879 3 o/o	484 25	— Midi 3o/o	[illegible]	[illegible]
Fonc. 1879 3 o/o	484 —	— P.-L.-M. [illegible]	[illegible]	—
Comm. 1880 3 o/o	478 50	— [illegible]	[illegible]	—
Fonc. 1883 3 o/o	425 —	— Médoc	[illegible]	—
Fonc. 1885 3 o/o	479 25	— Midi	[illegible]	50
Crédit Algér	593 —	— Orléans 3 o/o	[illegible]	—
Crédit Lyonnais	770 —	— [illegible]	[illegible]	—
Crédit Mobilier	80 —	— Lyon 3 o/o	[illegible]	—
Société Générale	461 50	— Nord 3 o/o	[illegible]	—
Est	[illegible] 50	Bons liq. [illegible]	[illegible]	[illegible]
Lyon	1512 —	Allemands	[illegible]	[illegible]
Midi	1305 —	Suède 1880	[illegible]	[illegible]
Nord	1919 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Orléans	1607 —	Cie Transatlant.	[illegible]	—
Ouest	1163 —	Consolidés angl.	[illegible]	—

Imprimerie de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing.

Le Gérant : J. DUGARDIN.